

Bretagne, Morbihan  
Sauzon  
Pointe du Cardinal

## Batterie, Pointe du Cardinal (Sauzon)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA00008961

Date de l'enquête initiale : 1973

Date(s) de rédaction : 1973, 2017

Cadre de l'étude : étude d'inventaire , enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales 1830-1870 dans les îles de Bretagne Sud

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA56000047

### Désignation

Dénomination : batterie

Précision sur la dénomination : batterie de côte

Parties constituantes non étudiées : batterie, blockhaus

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : ZB, 57 ; ZB, 58

### Historique

Lors de son passage à Belle-Île en 1689, Vauban demande la construction d'une batterie à la pointe du Cardinal. Une batterie est mentionnée en 1692. Elle continue de servir pendant les guerres maritimes du 18<sup>e</sup> siècle et les guerres de la Révolution et de l'Empire. En 1747, son armement se compose de deux canons de 36 livres, de trois canons de 12 livres et d'un mortier. En 1803, il est de trois canons de 36 livres et un mortier de 12 pouces. En 1813 il est fait mention d'un fourneau à réverbère. Le corps de garde et le magasin à poudre ont été reconstruits pendant la guerre d'Amérique.

La batterie du Cardinal fait partie des sites dont on envisage le réarmement en 1830-1831.

La "Commission mixte d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles" de 1841 la conserve et lui attribue deux canons de 30 livres, deux obusiers de 22 cm et un corps de garde défensif n° 3 comme réduit. Elle doit participer à la défense des approches du port de Sauzon avec la batterie du Port Blanc située de l'autre côté de l'anse, mais qui reste à l'état de projet.

Les premiers projets sont étudiés en 1847-1848. Les ingénieurs militaires cherchent à établir la nouvelle batterie moins en hauteur, mais n'arrivent pas à concilier cet impératif avec un placement correct de son réduit. Après avoir envisagé plusieurs configurations, ils se résolvent en 1858 à conserver l'emplacement de l'ancienne batterie.

L'épaulement de la batterie proprement dite est construit en 1860 et le réduit commencé la même année. Il est achevé en 1861. Les "dés" porte-sellettes des plates-formes d'artillerie sont mis en place en 1862.

La batterie du Cardinal n'est pas conservée par la Commission de défense des côtes en 1874. Elle est déclassée par la loi du 27 mai 1889, versée aux Domaines en 1899 et vendue à un particulier en 1900.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le site accueille une station radar allemande.

Période(s) principale(s) : 4<sup>e</sup> quart 17<sup>e</sup> siècle (, détruit), 3<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle ( )

Période(s) secondaire(s) : 18<sup>e</sup> siècle (, détruit), 2<sup>e</sup> quart 20<sup>e</sup> siècle ( )

Dates : 1692 (daté par source, daté par travaux historiques), 1860 (daté par source, daté par travaux historiques), 1861 (porte la date, daté par source, daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

## Description

La batterie du Cardinal se compose d'un parapet terrassé à barbette bien visible sur les photographies aériennes de la seconde moitié du 20e siècle, mais dont l'état de conservation actuel est inconnu, et d'un corps de garde crénelé du type de 1846.

La cuve bétonnée du radar allemand est située à l'extrémité nord du site. Elle semble avoir été recouverte par une construction moderne.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; schiste ; terre ; béton

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler, vestiges de guerre

Éléments remarquables : corps de garde

Sites de protection : loi littoral, site classé, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Protections : inscrit MH partiellement, 2000/10/30

Inscription du corps de garde crénelé

Statut de la propriété : propriété privée

## Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d'éléments d'enquêtes antérieures à 2000. [Tout enrichissement est le bienvenu.](#)

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **1 VD 57. Batteries des côtes de Bretagne avec leur armement, 1747.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 4, Frontières de la France : 1 VD 57, Défense de la frontière des côtes de Bretagne, 1683-1759. **Batteries des côtes de Bretagne avec leur armement, 1747.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VD 57
- **3 W 55. Tableau d'armement des côtes de la Direction d'Artillerie de Nantes au 1er fructidor an 11e [20 août 1803].**  
Service historique de la Défense, Département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 55, Direction de Nantes. **Tableau d'armement des côtes de la Direction par arrondissement et par batteries au 1er fructidor an 11e [20 août 1803].**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 55
- **3 W 32. Directions d'Artillerie de Nantes et de Brest. Etat général de l'armement des batteries de côtes au 1er juillet 1813.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Directions d'Artillerie de Nantes et de Brest. État général de l'armement des batteries de côtes au 1er juillet 1813.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 32
- **3 W 32. Projet d'armement des côtes du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement des côtes du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 32

- **1 VK 42. Avis du Comité des fortifications du 7 novembre 1844.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 42, Travail de la commission d'armement des côtes sur les frontières maritimes, 1844.  
**Avis du Comité des fortifications du 7 novembre 1844.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 42
- **1 VK 577. Commission de défense des côtes : tableau faisant connaître le nombre, l'armement et le classement des batteries de côtes, 1860-1862.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 577. **Commission de défense des côtes : tableau faisant connaître le nombre, l'armement et le classement des batteries de côtes des 1er (Cherbourg), 2e (Brest), 3e (Lorient), 4e (Rochefort) et 5e (Toulon) arrondissements maritimes, de la Corse, de l'Algérie et des colonies, 1860-1862.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 577
- **1 VK 582. Avis du Comité des fortifications du 11 juillet 1848, Belle-Île.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 582, **Registre des avis du Comité des fortifications sur le crédit général pour la défense des côtes, 1846-1849. Séance du 11 juillet 1848, Place de Belle-Île et dépendances.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 582
- **1 VK 584. Avis du Comité des fortifications du 29 mai 1860, Belle-Île.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 584, **Registre des avis du Comité des fortifications sur le crédit général pour la défense des côtes, 1858-1867. Séance du 29 mai 1860, Place de Belle-Île.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 584
- **4 S2 52. Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1860, 1er juin 1861.**  
Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S2, archives du Génie de Belle-Île-en-Mer : 4 S2 52, **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Île, Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1860, 1er juin 1861.**  
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S2 52
- **4 S2 52. Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1861, 19 juillet 1862.**  
Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S2, archives du Génie de Belle-Île-en-Mer : 4 S2 52, **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Île, Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1861, 19 juillet 1862.**  
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S2 52
- **4 S2 52. Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1862, 6 mars 1863.**  
Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S2, archives du Génie de Belle-Île-en-Mer : 4 S2 52, **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Île, Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1862, 6 mars 1863.**  
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S2 52
- **1 VK 41. Rapport sur la situation des travaux de défense des côtes à la fin de l'exercice 1861.**

Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 41, Mémoires généraux sur les frontières maritimes, 1853-1885. **Rapport sur la situation des travaux de défense des côtes à la fin de l'exercice 1861.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 41

## Bibliographie

- **La défense des îles bretonnes de l'Atlantique, des origines à 1860 [1983]**  
LE POURHIET-SALAT, Nicole. **La défense des îles bretonnes de l'Atlantique, des origines à 1860.** Vincennes, Service Historique de la Marine, 1983, 375 p.
- **TRUTTMANN, Philippe, Belle-Ile, ou la défense globale d'un littoral, 1990.**  
TRUTTMANN, Philippe, **Belle-Ile, ou la défense globale d'un littoral**, In CONGRES DE L'ASSOCIATION VAUBAN (5,6,7 mai 1989), *Vauban à Belle-Île*, Le Palais, Éditions Gondi, 1990, pages 88-98.
- **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud [1998]**  
FAUCHERRE, Nicolas, PROST, Philippe, CHAZETTE, Alain. **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud.** Chauray-Niort, collection : les fortifications du littoral. 1998, 279 p., ISBN 2-910137-24-4.
- **MALCHAIR, Luc, et al. Index de la fortification française : Métropole et Outre-mer, 1874-1914, 2008.**  
MALCHAIR, Luc, et al. **Index de la fortification française : Métropole et Outre-mer, 1874-1914.** Auto-édition, 2008, 832 p.
- **TOMINE, Jacques, Le Mur de l'Atlantique à Belle-Île-en-Mer, 2007.**  
TOMINE, Jacques, **Le Mur de l'Atlantique à Belle-Île-en-Mer**, Locmaria, Société historique de Belle-Île-en-Mer, 2007, 64 pages.

## Périodiques

- **CHAURIS, Louis, Nature et provenance des pierres mises en œuvre dans les ouvrages défensifs à Belle-Île (Morbihan).**  
CHAURIS, Louis, **Nature et provenance des pierres mises en œuvre dans les ouvrages défensifs à Belle-Île (Morbihan)**, *Bulletin de l'association bretonne*, 2011, CXX, p. 285-302.

## Liens web

- Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_98=REF&VALUE\\_98=PA56000047](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PA56000047)

## Annexe 1

### Propositions de la commission de 1841 pour la défense de Belle-Ile.

#### Armement proposé par le commission de 1841.

#### Belle-Ile.

#### Considérations générales.

Les nombreuses tentatives faites contre Belle Ile, suffisantes au besoin pour attester l'importance de cette position et pour justifier le développement des fortifications qu'on a cru devoir y élever à toutes les époques. Les Romains au cours de leurs conquêtes dans les Gaules, avaient compris la nécessité d'être maîtres de la position de Belle Ile ; ils l'occupèrent longtemps ; le centre de leur défense paraît avoir été les hauteurs qui dominent le port du Vieux Château. Les Hollandais y descendirent en 1674, 1696, 1702 et 1744. Les Anglais y débarquèrent en 1761 et s'emparèrent même de la citadelle.

"Belle Ile, dit la Commission de défense de 1818, située à 4 lieues de la pointe de Quiberon, est la principale Ile d'un petit archipel dont font partie les îles d'Houat, d'Hoedick et de Dumet, ainsi qu'un grand nombre d'îlots et d'écueils. L'intervalle compris entre la côte et cet archipel, forme la rade du Parc, autre appelée la Chambre. La défense de Belle Ile, consiste en une citadelle, plusieurs batteries, redoutes et établissements, dont une partie est revêtue en maçonnerie... La citadelle doit être couverte par des ouvrages détachés, occupant les hauteurs circonvoisines".

"Belle Ile, dit la Commission de 1836, doit être mise dans un état de défense respectable, soit à raison de son importance propre, soit à cause de sa situation, en face d'une portion fort accessible de nos côtes, près d'une des meilleures rades de l'Europe, et parce qu'elle serait une place d'armes dangereuse dans les mains de l'ennemi".

Vient ensuite comme conclusion des considérations précédentes la proposition de l'agrandissement et de l'amélioration de la "citadelle, dernier refuge des troupes qui auraient combattu pour empêcher un débarquement".

Vauban avait consigné dans un mémoire écrit par lui en 1683, et qui existe au Comité du génie, une opinion conforme à l'opinion des hautes commissions que l'on vient de citer.

On peut donc résumer ainsi les avantages que présente la position de Belle Ile et le rôle que cette île est appelée à jouer : 1°, Belle Ile couvre une vaste étendue du littoral et observe la passe qui conduit à Lorient. 2°, Elle se trouve au centre du mouvement commercial qui a lieu entre le Nord et le Sud de la France. 3°, Elle offre, en face du port du Palais, un mouillage d'une bonne tenue, et un refuge assuré contre les vents d'Ouest qui règnent les trois quarts de l'année dans ces parages. Aussi, l'ennemi maître de ce point fermerait une des principales voies de communication de notre commerce côtier, il tiendrait étroitement bloqués les ports compris entre le Croisic et Lorient ; il pourrait ravitailler des escadres et organiser des expéditions ; et du haut de cette place d'armes, se rapprocher de notre frontière, menacer incessamment une grande étendue de nos côtes. Cette position est donc à juste titre considérée comme un point stratégique de 1re importance.

La circonférence de Belle Ile est de 11 lieues environ. Sa plus grande longueur est de 16000 mètres, sa plus grande largeur de 8000. Ses côtes, élevées de plus de 100 pieds au dessus du niveau de la mer, servent de point de reconnaissance à tous les navires venant du large. Le haut plateau de l'Ile est entrecoupé de ravins nombreux, profonds, qui aboutissent à la mer, et forment à leur embouchures des anses plus ou moins grandes auxquelles on a donné le nom de ports. On en compte au moins quarante. Ce sont autant de points accessibles, mais qu'il est facile de défendre en profitant des accidents du terrain et des positions favorables à la défense.

Les deux ports principaux sont celui du Palais, où le Département des travaux publics fait construire un bassin à flot, et celui de Sauzon, qui passe pour le meilleur.

La plus belle plage de débarquement est celle des Grands Sables qui est accessible sur une étendue de près de 1000 mètres.

Ce n'est pas néanmoins dans cette baie, mais dans celle d'An Dro, que les Anglais descendirent en 1761. Au port Larron, est une superbe citerne construite par Vauban, et capable de fournir de l'eau douce à une grande escadre. Lors du siège de 1761, l'amiral anglais Keppel, disait que la possession de cette citerne valait à elle seule la conquête de l'Ile. Le sol de Belle Ile est fertile, le bois y manque. On trouve assez de chevaux pour les transports de l'artillerie. Il n'y existe point de routes de ceinture, de sorte que les communications directes entre les différents points de la côte sont difficiles. Il serait dans l'intérêt de la défense de tracer sur la circonférence de l'Ile, un chemin praticable pour l'artillerie, qui servirait de lien aux batteries et aux divers postes d'observation.

La côte présente vers le S, et surtout vers l'O, des escarpements d'une grande hauteur, précédés d'écueils, tantôt apparents, tantôt cachés. De ce côté, la mer brise avec violence sur les récifs : le côté de l'Ile exposé au NE, vis-à-vis du continent est le seul abordable.

Système de défense de Belle-Ile. La citadelle du Palais, renferme les établissements nécessaires à la garnison de l'Ile entière. Commencé par le cardinal de Retz, continué par Fouquet, cet ouvrage présente un tracé irrégulier, et se trouve sous le commandement des hauteurs voisines. Vauban voulut changer sa situation ; il en fut empêché par un ordre exprès de Louis XIV ; et obligé de conserver les restes du fort Gondy, il se contenta d'indiquer les améliorations entreprises depuis, et que l'on complète en ce moment.

L'exécution de ces derniers travaux, déjà en partie terminés, permet de modifier le système de défense adopté jusqu'à ce jour pour Belle Ile. On conçoit, en effet, que lorsque le réduit de l'Ile n'offrirait pas à la défense un appui solide, et un centre d'où les retours offensifs pussent rayonner, on ait multiplié les retranchements à la circonférence, élevé de nombreuses batteries, et fermé les ravins par des coupures (plusieurs des criques de débarquement sont fermées par des parapets de 4 mètres environ d'escarpe, reliés aux deux côtes de la crique. Quand la gorge n'est pas par elle-même fort étroite et abrupte, cette fermeture n'est plus un obstacle pour l'ennemi ; elle lui permet même de venir sous son abri, se masser pour escalader ensuite la position. On ne saurait sans imprudence garnir des parapets d'un aussi mince relief de défenseurs qui, exposés à être enlevés de front ou coupés, ne pourront tenir ferme contre l'ennemi débarqué ; et puisque ces retranchements ne peuvent et ne doivent même pas être défendus énergiquement, mieux vaudrait une plage unie battue à bonne portée par la mousqueterie & la mitraille d'un réduit). Il fallait alors à tout prix empêcher un débarquement : aujourd'hui les conditions de l'attaque et de la défense sont changées.

Du côté de l'Ile qui regarde le continent se trouvent les seuls mouillages que les bâtiments puissent fréquenter et le courreau, ou passage des bâtiments qui fréquentent ces parages. C'est donc cette face qu'il faut armer de moyens d'actions extérieures, c'est à dire d'une puissante artillerie.

Les trois autres faces n'offrent point de mouillages ; les navires ne s'en approchent pas volontiers ; il devient donc en général inutile de les armer de grosse artillerie : mais comme cette partie de l'Ile présente un grand nombre de petites criques, favorables à des débarquements partiels, comme la disposition des petites vallées qui rayonnent du haut plateau de l'Ile vers ces petites criques permettrait à l'ennemi débarqué de se masser et d'arriver sans être aperçu jusqu'au cœur de l'Ile, toute cette portion de la côte doit être mise à l'abri des descentes. Le journal de la prise de Belle Ile, en

1761, prouve que les débarquements peuvent être opérés sur des points regardés comme inaccessibles : l'entreprise qui a réussi, en 1761, pourrait être tentée bien plus facilement avec la marine à vapeur : il est donc de la plus haute importance d'organiser sur tous les côtés vulnérables de l'île, des moyens de surveillance.

Des postes garde côtes, possédant une garnison de 40 hommes et 1 ou 2 obusiers de montagne, rempliraient bien ce but. Le poste devrait être établi de manière à ne pas être battu par l'artillerie des péniches ou des bateaux à vapeur de débarquement ; les sinuosités de ces criques offrent presque partout des rentrants qui permettraient de défilier les ouvrages : la force de la garnison permettrait de tenir constamment des patrouilles chargées de la surveillance exacte de la côte ; les pièces de montagne seraient destinées à tirer à obus contre les embarcations qui voudraient prendre terre, à tirer à mitraille sur les troupes débarquées, à défendre énergiquement le poste contre leur attaque ; elles seraient transportées au besoin avec les sorties sur d'autres points menacés ; enfin, dans tous les cas, elles serviraient de canon d'alarme.

Sur les caps élevés, quelques postes d'une moindre importance pourraient être établis dans le but de relier entre eux les postes situés dans les gorges.

En raison de la longueur de l'île, trois centres devraient être assignés sur le haut plateau à la défense mobile. Les positions les plus avantageuses seraient 1°, le moulin de Sauzon, observant la presqu'île du Nord entre le port du Vieux Château et le port de Sauzon ; 2e, le bourg de Bangor, observant le centre de la côte S et couvrant le Palais de ce côté ; 3°, le plateau de Samzun, observant la plage des Grands Sables et toute la pointe SE de l'île. Ces positions devraient être occupées dès que la présence d'escadres ennemies menaceraient l'île d'un danger sérieux : les deux positions extrêmes de Sauzon et de Samzun pourraient comporter chacune 500 hommes ; la position centrale de Bangor, chargée de tenir jusqu'à la rentrée au Palais des troupes des extrémités, comporterait 1000 hommes.

Enfin, ces trois petits camps auraient eux mêmes pour réduit la place du Palais. La garnison de la place, qui, dans le moment où l'on aura à disputer le débarquement à l'ennemi pourra être réduite à 1000 hommes, s'augmentera en cas d'échec, de toutes les troupes établies précédemment à la circonférence, & devra s'élever à 3500 hommes, chiffre minimum de la garnison d'une île aussi importante que Belle île. Sous l'empire cette garnison était habituellement de 5000 hommes, sous le commandement d'un lieutenant général commandant supérieur.

En résumé la face de l'île exposée au NE, peut être considérée comme un grand front de fortification, armé pour agir au loin sur les mouillages & le courreau ; les autres faces peuvent être considérées comme formant la gorge de l'ouvrage, leur fortification doit être simplement défensive.

On comptait quarante trois batteries dans Belle île savoir : 1°, Vingt de la citadelle du Palais à la pointe de Kéréso ; elles étaient consacrées à la défense de diverses plages de débarquement, des mouillages et de la portion de mer comprise entre l'île et le continent.

2°, Douze de la pointe de Kéréso à la pointe aux Poulains, c'est à dire, du côté de la mer sauvage ; leur seule destination était de battre au large, car elles étaient dans des positions trop élevées pour pouvoir défendre les petites anses, peu accessibles du reste, près desquelles elles ont été construites.

3°, Enfin, onze de la pointe aux Poulains à la citadelle du Palais ; elles remplissaient le même objet que les 20 premières.

Des retranchements terrassés à l'entrée des vallées, plusieurs postes, notamment à la pointe aux Poulains, à Borderies et à Locmaria, complétaient cet ensemble de mesures défendeurs qui péchaient évidemment par la multiplicité des ouvrages.

(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**, p. 121-126)

## Annexe 2

### Propositions de la commission de 1841 pour la batterie du Cardinal.

#### Armement proposé par la commission de 1841.

##### Belle-île.

[...]

##### Batterie du Cardinal.

La batterie du Cardinal sera appropriée.

[...]

La batterie sera armée de 4 bouches à feu tirant sur les approches du port :

- 2 canons de 30

- 2 obusiers de 22c

Elle aura pour réduit un corps de garde défensif n° 3.

Elle sera classée de 3e importance.

La batterie du Cardinal, située sur la pointe de même nom, défend l'entrée du port de Sauzon, qui peut au dire des marins recevoir des bâtiments de 300 tonneaux, et qui est le meilleur de l'île.

La rade en avant a 10 ou 12 brasses de profondeur, sur un fond vaseux ; elle offre un bon mouillage, malheureusement trop resserré.

On propose d'abaisser la batterie autant que possible, de manière à ce qu'elle puisse bien battre l'entrée du port.

A dix mètres environ au dessous du sol actuel de la batterie, et un peu à droite, la pente assez rapide de la côte offre un ressaut horizontal, où la batterie pourrait être avantageusement placée : elle découvrirait moins bien le tournant de la pointe du Cardinal, mais aurait une action plus directe sur l'intérieur de l'anse de Sauzon.

La batterie actuelle a la forme d'une lunette ; elle est revêtue et fermée à la gorge. Il y a un corps de garde pour 20 hommes, un magasin à poudre presque neuf et un hangard.

Ces bâtiments sont en assez bon état, ils pourraient être utilisés.

(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**, p. 137-138)

## Annexe 3

### Etude d'inventaire sur le canton de Belle-Ile-en-Mer, 1973 :

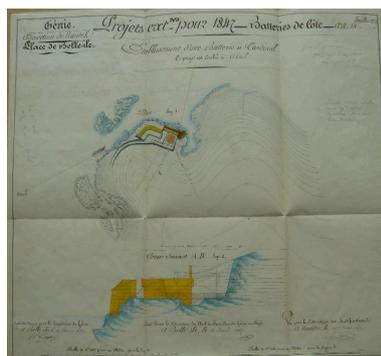
[Lien PDF](#)

### Illustrations



1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.

Phot. Patrick Jadé  
IVR53\_20175607960NUCA



1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 19 des projets extraordinaires pour 1847, établissement d'une batterie à Cardinal, 14 janvier 1847.

Phot. Patrick Jadé  
IVR53\_20175607961NUCA



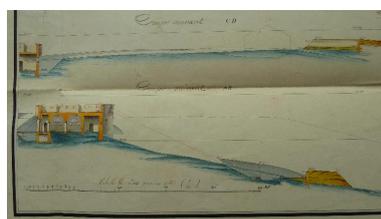
1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 15 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 19 février 1857.

Phot. Patrick Jadé  
IVR53\_20175607962NUCA



1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 20 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.

Phot. Patrick Jadé  
IVR53\_20175607963NUCA



1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 20 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.

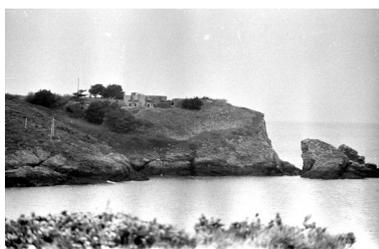
Phot. Patrick Jadé  
IVR53\_20175607964NUCA



Vue aérienne prise du nord, vue oblique  
Phot. G.A.L.R.E.G.  
IVR53\_19755600312V



Vue aérienne prise du nord,  
vue verticale rapprochée  
Phot. G.A.L.R.E.G.  
IVR53\_19755600313V



Vue générale de la pointe  
Phot. Jean-Pierre Ducouret  
IVR53\_19745600870Z



Réduit, vue générale  
Phot. Jean-Pierre Ducouret  
IVR53\_19745600844Z



Réduit et terre plein de batterie  
Phot. Jean-Pierre Ducouret  
IVR53\_19745600845Z



Sauzon, batterie de la  
pointe du Cardinal, vue  
d'ensemble depuis le sud-est.  
Phot. Philippe Ruelen  
IVR53\_20175607965NUCA

## Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Corps de garde crénelé actuellement maison, batterie du Cardinal (Sauzon) (IA56132115) Bretagne, Morbihan, Sauzon, Pointe du Cardinal

### Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération d'Inventaire des fortifications littorales du milieu du 19e siècle dans les îles de Bretagne Sud (1830-1870) (IA56132133)

Présentation de la commune de Sauzon (IA56006427) Bretagne, Morbihan, Sauzon

Les batteries d'artillerie de côte, 1840-1870 (IA56132132)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

#### Oeuvre(s) en rapport :

Batterie du Vésuve (détruite), 1 rue des remparts (Le Palais) (IA56131969) Bretagne, Morbihan, Le Palais, 1 rue des remparts

Corps de garde crénelé actuellement maison, batterie du Cardinal (Sauzon) (IA56132115) Bretagne, Morbihan, Sauzon, Pointe du Cardinal

Batterie, Pointe de la Biche (Locmaria) (IA00008989) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Biche (la)

Batterie, Pointe de Ramonette (Le Palais) (IA00008998) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Ramonette

Batterie, Pointe du Bugul (Locmaria) (IA00008992) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe du Bugul

Batterie, Pointe du Gros Rocher (Le Palais) (IA00008994) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Gros Rocher

Batterie Hoche, Haute Boulogne (Le Palais) (IA56132128) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Haute Boulogne

Batteries, Pointe de Taillefer (Le Palais) (IA00008957) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Pointe de Taillefer

Citadelle (Le Palais) (IA56001939) Bretagne, Morbihan, Le Palais

Corps de garde crénelé actuellement maison, Port Larron (Le Palais) (IA00008996) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Port Larron

Ensemble fortifié, Port Fouquet (Le Palais) (IA00008958) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Port Fouquet

Ensemble fortifié (batteries et corps de garde crénelé), Pointe des Poulains (Sauzon) (IA00008963) Bretagne, Morbihan, Sauzon, Pointe des Poulains

Ensemble fortifié (batteries et retranchement), Port Blanc et Pointe d'Arzic (Locmaria) (IA00008980) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe d'Arzic

Ensemble fortifié (redoute et batterie), Pointe de Kerdonis (Locmaria) (IA00008985) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe de Kerdonis

Ensemble fortifié (retranchement, batterie, tour crénelée), Port Andro (Locmaria) (IA00008984) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Port Andro

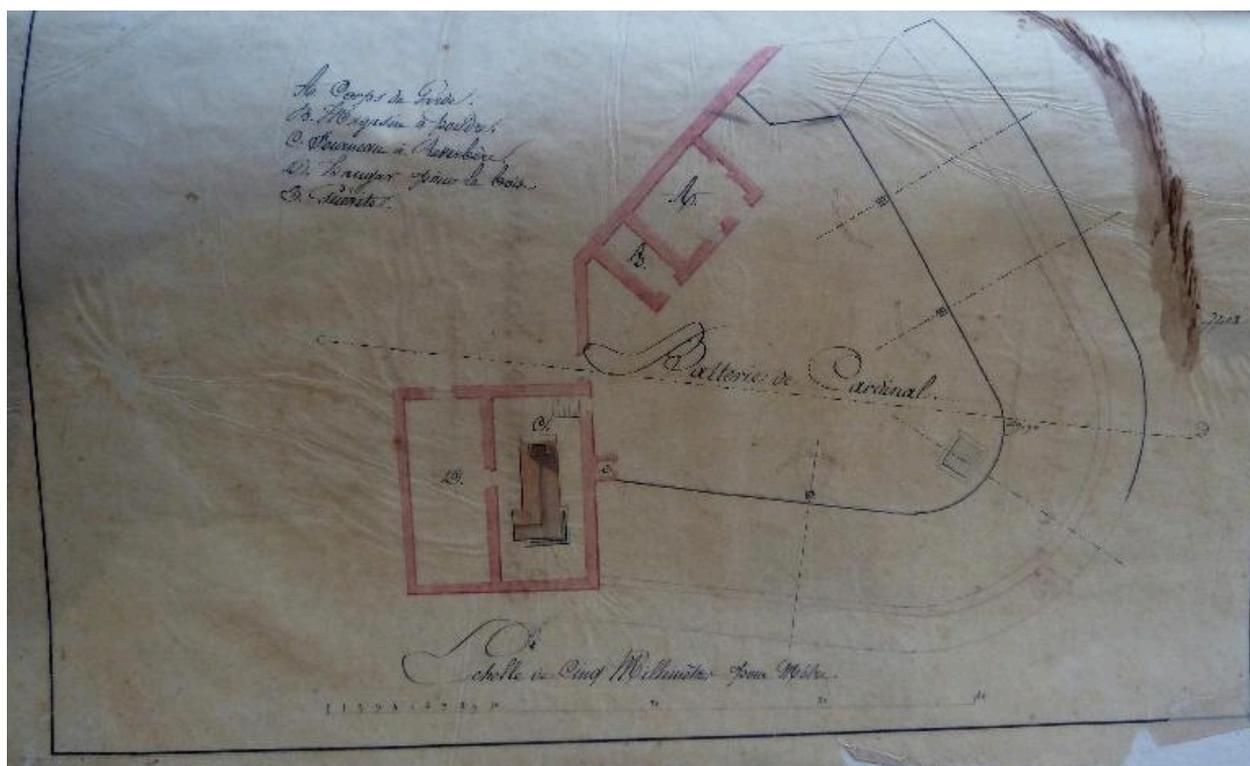
Ensemble fortifié (retranchements, batterie et corps de garde crénelé), Port Maria (Locmaria) (IA00008982) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Port Maria

Ensemble fortifié (retranchements, redoutes, batteries, corps de garde crénelé, blockhaus), Les Grands Sables (Locmaria) (IA00008991) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Grands Sables (les)

Fortification d'agglomération dite enceinte urbaine (Le Palais) (IA56001940) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Intra-muros

Auteur(s) du dossier : Patrick Jadé, Lionel Duigou, Service régional de l'Inventaire de Bretagne

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Région Bretagne ; (c) Association 1846



1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.

Référence du document reproduit :

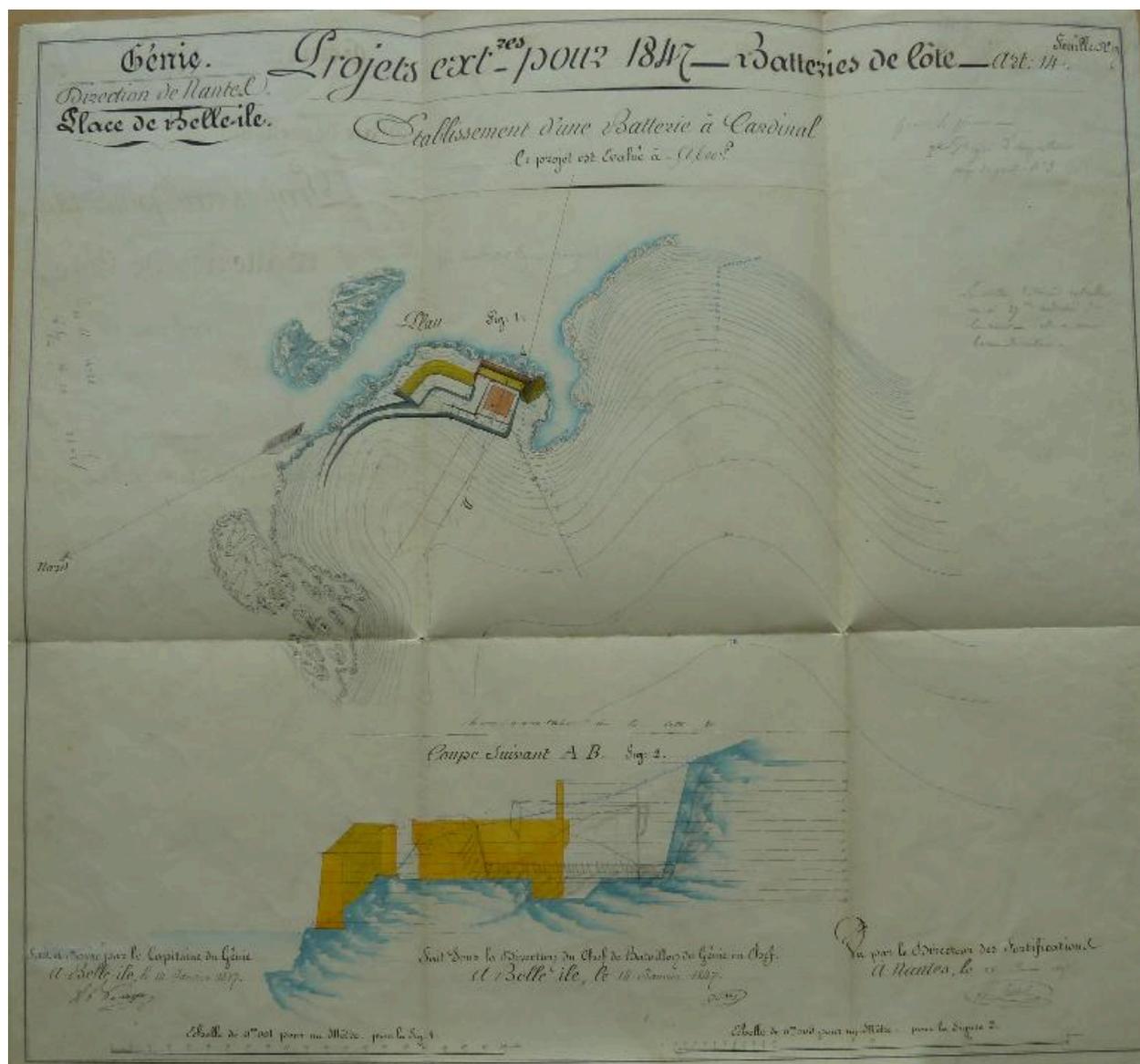
- **1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.**  
Archives départementales du Morbihan. Série Fi, Documents figurés ; 1 Fi 304, **Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.**  
Archives départementales du Morbihan : 1 Fi 304

IVR53\_20175607960NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Archives départementales du Morbihan

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 19 des projets extraordinaires pour 1847, établissement d'une batterie à Cardinal, 14 janvier 1847.

Référence du document reproduit :

- **1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 19 des projets extraordinaires pour 1847, établissement d'une batterie à Cardinal, 14 janvier 1847.**

Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 292, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1847.

**Direction du Génie de Nantes, Place de Belle-Ile, feuille n° 19 des projets extraordinaires pour 1847, établissement d'une batterie à Cardinal, 14 janvier 1847.**

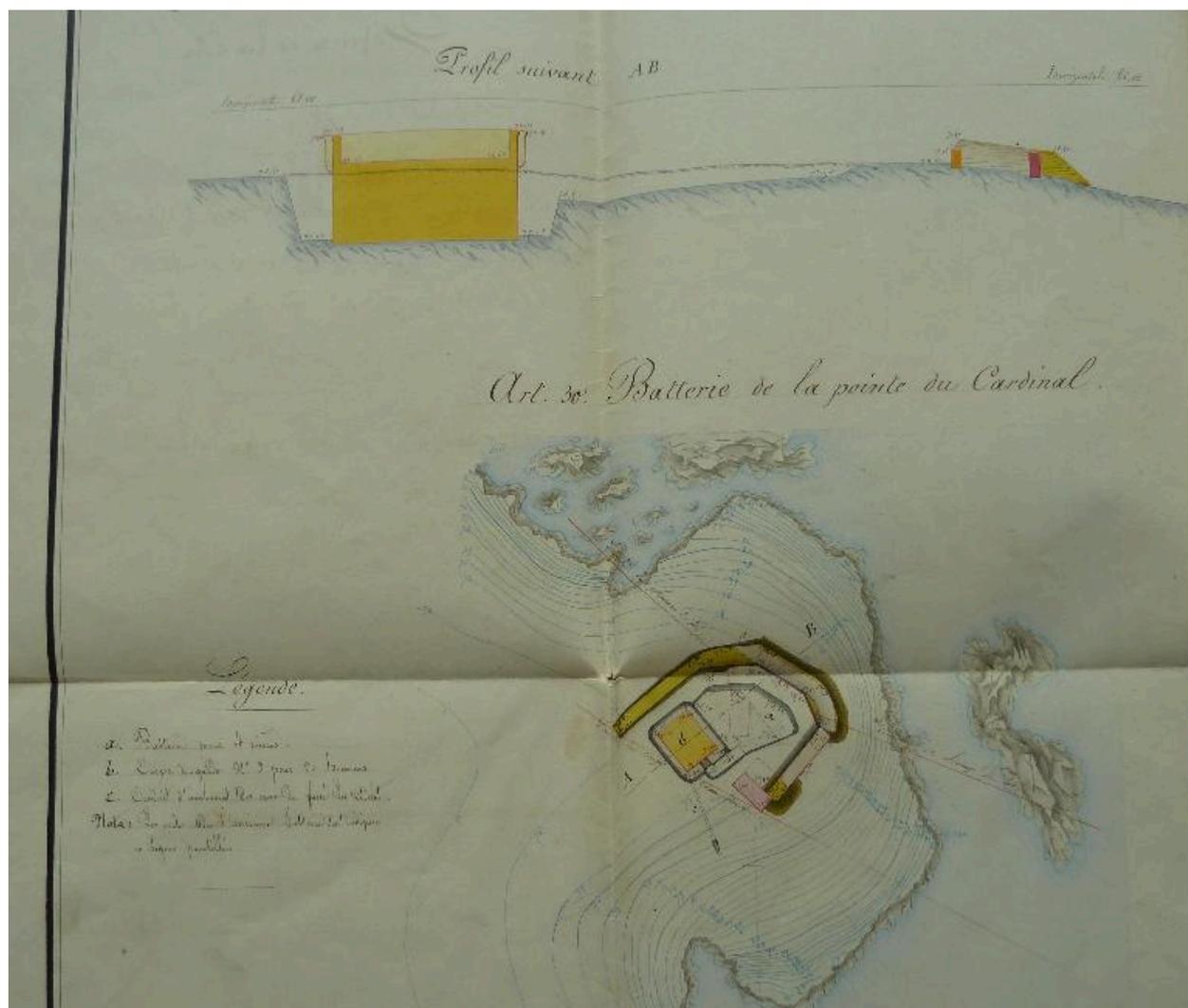
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 292

IVR53\_20175607961NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 15 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 19 février 1857.

Référence du document reproduit :

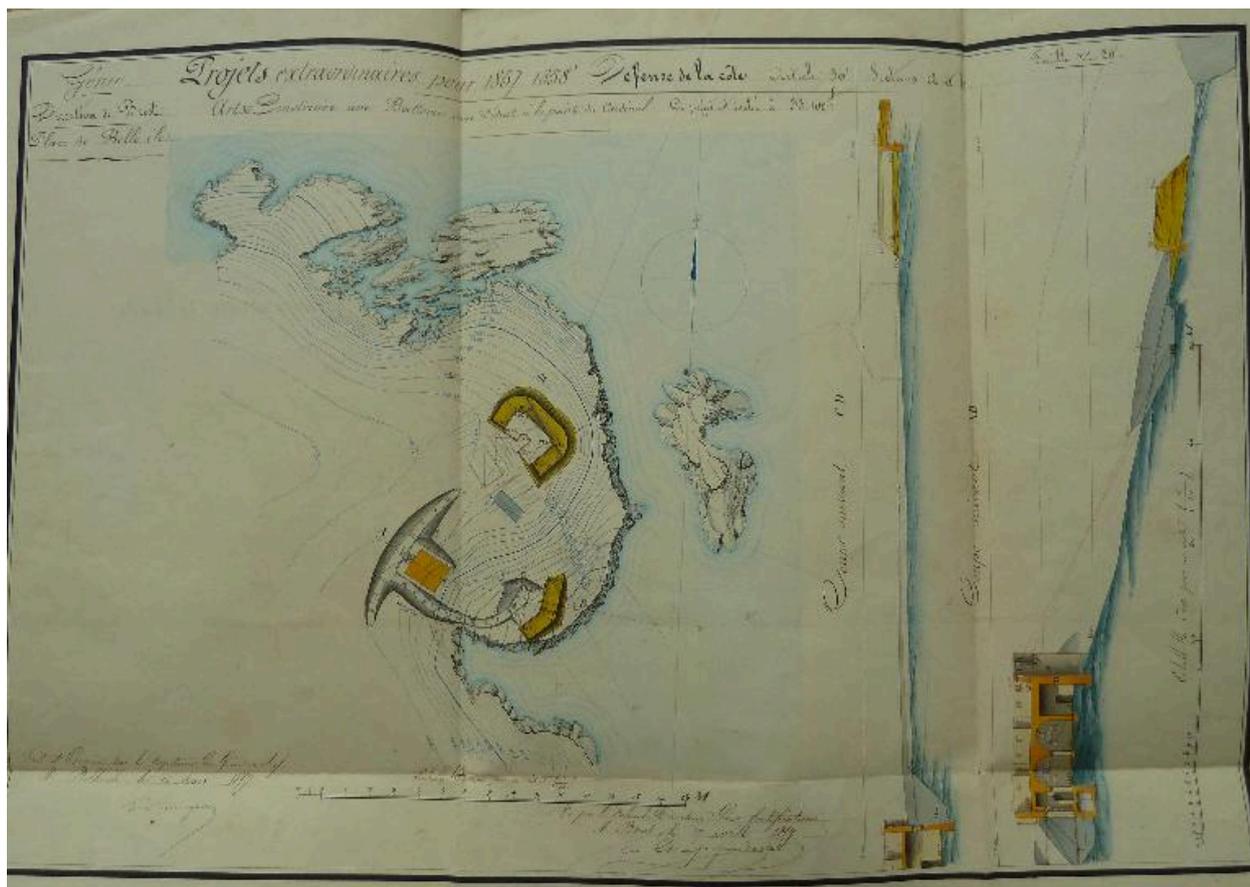
- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 15 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 19 février 1857.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857.  
**Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 15 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 19 février 1857.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

IVR53\_20175607962NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 20 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.

Référence du document reproduit :

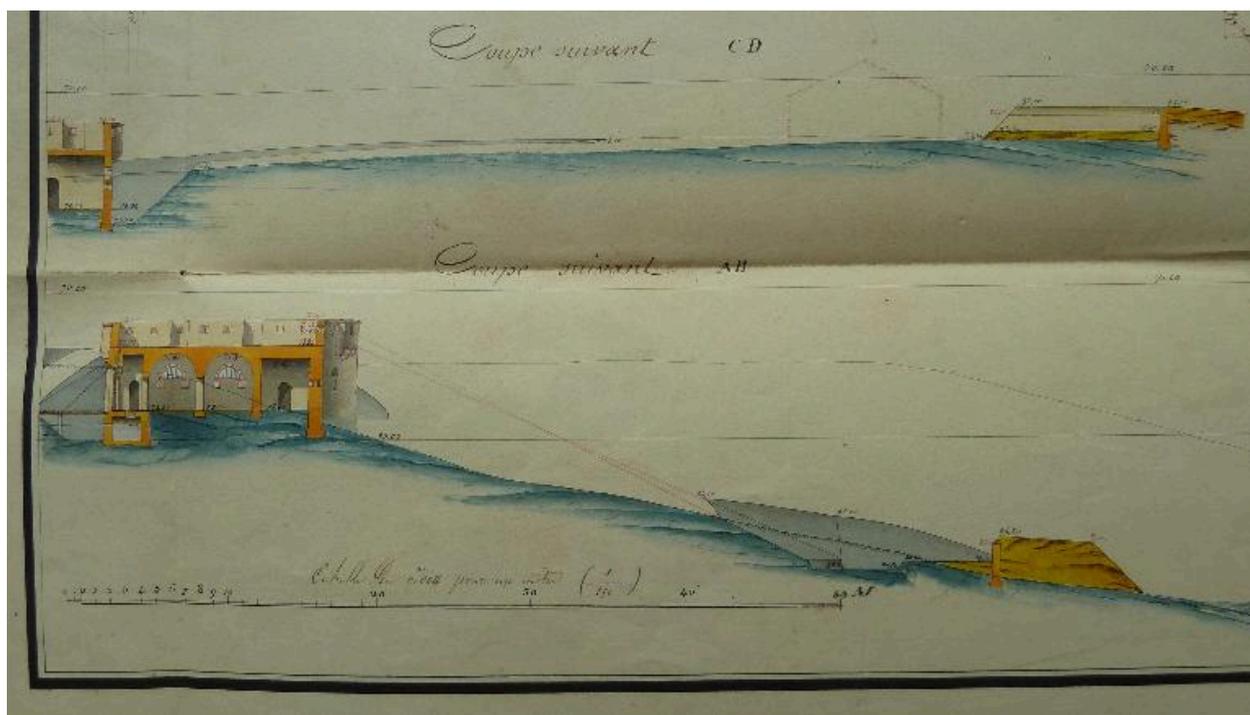
- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 20 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.**  
Service historique de la Défense, département de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857.  
**Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 20 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

IVR53\_20175607963NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 20 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.

Référence du document reproduit :

- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 20 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.**  
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857.  
**Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 20 des projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.**  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

IVR53\_20175607964NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du nord, vue oblique

IVR53\_19755600312V

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du nord, vue verticale rapprochée

IVR53\_19755600313V

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la pointe

IVR53\_19745600870Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit, vue générale

IVR53\_19745600844Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit et terre plein de batterie

IVR53\_19745600845Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sauzon, batterie de la pointe du Cardinal, vue d'ensemble depuis le sud-est.

IVR53\_20175607965NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ruelen

Date de prise de vue : 2017

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation